LETTRE OUVERTE À SON EXCELLENCE MGR. MARCEL LEFÈBVRE

+ J.M.J.

Le 3 Novembre 1979

Monseigneur,

Dans le n° d'octobre 1979 de la revue EINSICHT, je lis votre lettre au Docteur Katzer.

La grande révérence que j'avais pour cet éminent théologien, enfermé pendant quatre ans dans les geôles tchèques, m'incite â vous écrire combien le traitement que vous lui avez infligé me touche au coeur, comme il l'a poignardé lui-même, puisqu'un mois et demi après il en mourait!

Sa démonstration prouvant que le pape n'est pas Pape, et la messe n'est pas la Messe ne vous convainc pas: cela ne vous paraît pas "évident", dites-vous. Seriez=vous comme St. Thomas?

La Foi ne relève pas de l'évidence et si ce devait **être** EVIDENT, Dieu ne nous aurait pas crées libres, Marie ne serait pas Sainte et Immaculée, Jésus ne se serait pas laissé crucifier et depuis 2000 ans la chrétienté ne serait pas périodiquement passée au fil de l'épée!

Du vivant de Jésus, les juifs ont été confrontés à un **problème** tout aussi "crucial" que le **nôtre.** Devaient-ils, oui ou non, ADORER Jésus? Le déroulement des faits **nous** permet de supposer qu'il n'a pas dû manquer de grands prêtres pour conseiller, mezzo voce: "Prosternez-vous tout en ne vous prosternant pas, car il n'est pas EVIDENT qu'il est le MESSIE". C'est pourquoi d'ailleurs, Piiate ne voyant en Jésus aucun motif de condamnation l'a renvoyé ... non sans le faire flageller ... à tout hasard ...!

Le N.O.M. conduit "lentement" à l'hérésie, dites-vous! Un N.O.M. qui conduit LENTEMENT vers l'hérésie, selon le principe de noncontradiction, qu'est-ce au juste? Et si vous reconnaissez qu'il faut s'en tenir à distance, pourquoi vous opposez= vous à ceux qui le combattent avec l'énergie qui convient?

Pour le pape vous espérez le "forcer à venir à la Tradition". Ainsi vous reconnaissez que pour l'instant il n'y est pas. Comment pouvez-vous dans ces conditions prononcer et donner l'ordre de prononcer son nom au Canon de la Messe alors que St. Thomas dit dans la Somme: - Partie III - Question LXXIX - Article 7

"LE PRETRE NE PRIE PAS DANS LE CANON DE LA MESSE POUR CEUX QUI SONT HORS DE L'EGLISE".

Si au Canon on ne prie pas pour les gens qui ne sont pas dans l'Eglise, à plus forte raison ne peut-on prier "UNA CUM"!

D'autre part n'existe-t-il pas un principe bien admis qu'on "ne peut forcer personne à croire"? Et Jean Paul II est essentiellement pour la "Liberté Religieuse" - Indifférentisme - Ne craignez-vous pas d'attendre indéfiniment, comme pour Paul VI dont tout le monde espérait la conversion, le dédoublement, la délivrance et je ne sais quoi encore! Durant quinze ans les versions les plus folles ont pu circuler sur son compte, tandis que l'Eglise "s'autodétruisait" méthodiquement!

Vous êtes contre les conclusions tranchées du Docteur Katzer, vous préférez rester sur des positions nuancées? Ouvrons l'Evangile ou la Bible sur ce point:

- EST-EST-NON-NON, tout ce qui est dit en plus vient du Malin.
- Nul ne peut servir deux Maîtres, Dieu et Mamon
- Jusqu'à quand boiterez-vous des deux côtes? Si le Seigneur est Dieu, suivez-le; si Baal est Dieu ne suivez que lui. (III Reg., XVIII,21.)
- Os bilinguor detestor
- Bilinguis maledictus (erit). (Eccles XXVIII.)

Pour le Docteur Katzer, où qu'il se trouve actuellement, C'EST EVIDENT, et IL SAIT que ce qui nous scandalise ce ne sont pas ses positions tranchées, mais vos atermoiements pour dénoncer ces antéchrists successifs qui ont introduit dans le Lieu Saint L'Abomination de la Désolation prédite par le Prophète Daniel.

Vous comprendrez que je sois trop ému par la manière dont vous défendez la cause de la Tradition pour que je puisse vous honorer des marques de déférence dûes à votre dignité.